



Assemblée générale

Distr. limitée
18 janvier 2002
Français
Original: anglais

Comité spécial sur les immunités juridictionnelles des États et de leurs biens

4-15 février 2002

Ordre du jour provisoire de la réunion du Comité spécial

Qui se tiendra au Siège des Nations Unies le lundi 4 février 2002, à 10 heures

1. Ouverture de la séance.
2. Élection des membres du Bureau.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Organisation des travaux.
5. Consolidation des acquis et règlement des questions en suspens, l'objectif étant d'élaborer un instrument susceptible d'emporter l'adhésion générale sur la base du projet d'articles relatifs aux immunités juridictionnelles des États et de leurs biens que la Commission du droit international a adopté à sa quarante-troisième session, et des discussions et conclusions du Groupe de travail à composition non limitée de la Sixième Commission.
6. Adoption du rapport.

